

Le CAES est une Association régie par la loi de 1901 dont les salariés de l'Inserm sont les membres. Comme chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion d'examiner le bilan de l'exercice. C'est aussi un moment d'échanges et de réflexions sur l'exercice en cours et sur l'avenir.

CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 19 juin 2019

Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément,
65 bis rue du Docteur Bauer - 93400 SAINT-OUEN

ORDRE DU JOUR :

8h45-9h15 Accueil

9h15-12h30

- Nomination de deux scrutateurs
- Présentation du Rapport Moral
- Présentation du Rapport Financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport des contrôleurs de gestion
- Vote des résolutions

12h30 - 14h00 Repas

14h00 - 16h30

Questions Réponses avec les secteurs

Pour vous rendre à la Résidence Hôtelière :

Station Mairie de Saint-Ouen Métro ligne 13

Station Clignancourt utiliser le bus 166 arrêt : Godillot

RER B de La Plaine - Stade de France **utiliser le bus 173**

RER D de Stade de France - Saint-Denis **utiliser le bus 173 /274**
arrêt : Jaurès - Dhalenne

VOTE DES RÉSOLUTIONS :

1. Vote du rapport moral et quitus au conseil
2. Approbation des comptes
3. Affectation du résultat à la réserve libre
4. Maintien de la réserve obligatoire
5. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes
6. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2019

Venez nombreux soutenir l'action de vos élus

Votre présence est importante pour la vie du CAES. Si votre présence est impossible, il est indispensable de vous faire représenter. Pour ce faire, utilisez de préférence, et avant le 12 juin 2019 à minuit, le formulaire sur le web en mandatant une personne qui sera présente à l'AG pour que votre mandat soit effectif.

http://caes.marseille.inserm.fr/Pouvoir_CAES.php

Pour assister à l'Assemblée Générale du CAES

N'hésitez pas à demander une autorisation d'absence auprès de votre supérieur hiérarchique.



POUVOIR

Je soussigné (e)..... ayant droit du CAES de l'Inserm

Unité ou Service..... CLAS Email :

Donne pouvoir à *pour me représenter à l'Assemblée Générale du CAES, le mercredi 19 juin 2019 et pour participer à tous les votes inscrits à l'ordre du jour.

Fait à le

Signature

Attention signature impérative pour valider votre pouvoir

*Le pouvoir doit être **impérativement** donné à un agent présent à l'AG. Il peut être envoyé par l'intermédiaire de votre CLAS ou être envoyé directement par vos soins au CAES par mail ou courrier, **avant le 12 juin 2019.**

Ne remplissez pas ce pouvoir papier si vous avez déjà donné votre pouvoir en ligne.

RAPPORT MORAL 2018

Chers(es) collègues,

Cette année 2018, a été l'occasion de vous solliciter de nouveau par une enquête pour mieux connaître vos attentes, cette fois en matière de Vacances. En réponse aux résultats de cette consultation, nous vous avons proposé pour 2019 plus de séjours tout compris, plus d'hébergements à l'étranger et nous avons aussi mis en place une nouvelle subvention pour la pension complète lors de séjours avec les organismes agréés.

Le droit aux vacances est une de nos préoccupations premières.

C'est pour cela que les secteurs « Vacances » et « Jeunesse » sont les plus importants non seulement par leur budget annuel non contraint (pas de sélection) mais aussi en terme d'investissements. Il vous est proposé aussi bien en « Vacances » qu'en « Jeunesse » un vaste choix de destinations et de types d'hébergements mais aussi des subventions a posteriori sur des séjours agréés ou réservés auprès d'organismes agréés par le CAES.

Nous avons fait le choix en 2018, de poursuivre notre campagne d'investissements avec l'acquisition de parts sociales dans deux villages de vacances : La Balagne à Calvi (Corse) et Le lac marin à Soustons (Nouvelle Aquitaine) afin de vous proposer des tarifs concurrentiels pour un hébergement de qualité.

Pour la deuxième année consécutive lors de chaque saison, le nombre de départs des jeunes, âgés de 4 à 20 ans, en séjours collectifs proposés par le CAES a augmenté ; notre campagne de promotion pour des séjours courts afin de faciliter le premier départ est concluante.

Le secteur Loisirs-Culture a vu, quant à lui, une augmentation spectaculaire des demandes de subvention de festivals ; le bureau du CAES a pris la décision d'accepter le dépassement budgétaire pour 2018. Le règlement de cette subvention a été revu afin de maîtriser son impact financier.

Nous avons aussi clôturé le tour de France des Conseils d'Administrations délocalisés avec cette fois la participation des Comités Locaux Parisiens qui ont apprécié de participer aux débats, d'échanger avec les membres du CNAS et des autres CLAS et d'observer de l'intérieur le fonctionnement du CAES.

En fin d'année, il y a eu un temps de mobilisation fort, contre l'attaque du gouvernement avec un amendement à la loi de financement de la Sécurité Sociale qui mettait en péril notre action et notre fonctionnement. Notre action à nous tous nous a préservé de cette attaque. Merci encore à vous tous. Soyons vigilants.

En 2018, une réflexion a été menée pour proposer aux agents actifs et retraités une billetterie en ligne, qui a abouti début 2019 à la mise en place d'une plateforme avec une très large offre sur tout le territoire de produits de loisirs, culturels et de sports. Le grand avantage de cette billetterie en ligne est l'économie du temps de traitement de la billetterie, sans intermédiaire, sans frais d'envoi ou de gestion et donc la possibilité pour tout agent de prendre ses billets quand il le désire et immédiatement, y compris et surtout pour les agents isolés.

La mise en place des nouvelles dispositions en faveur des personnes en situation de handicap a permis à plus de **50 familles de bénéficier de ces nouvelles mesures**, soit pour l'ouvrant droit ou soit pour un ayant droit. Pour accompagner ces dispositions et donner encore plus d'ampleur à notre action, une campagne d'information plus ciblée serait à envisager avec l'aide du Bureau de la Politique Sociale de l'Inserm.

Le mandat arrive à sa fin, je remercie tous les membres du CNAS qui m'ont accompagnée jusqu'au bout pour administrer le CAES dans un esprit constructif. Une nouvelle équipe sera mise en place en juin qui je l'espère aura comme seul objectif la défense des intérêts de tous en réclamant un budget à la hauteur pour continuer une politique sociale solidaire.

Patricia Ferrari, Présidente du CAES.



ATTENTION : si vous souhaitez prendre part au repas du midi, une participation financière de 6 € vous est demandée. Veuillez-vous inscrire en utilisant le coupon de réservation ci-joint.

PARTICIPATION AU REPAS DE L'Assemblée Générale du CAES

Le 19 juin 2019, à la Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen

(à retourner au CAES Impérativement avant le 1^{er} juin 2019)

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

CLAS de :

Veuillez nous adresser votre chèque (6 € par personne) à l'ordre du CAES-Inserm avec ce coupon.

Un ticket-repas vous sera remis le jour de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : Pas de possibilité d'inscription le jour même

BILAN D'ACTIVITÉ DES SECTEURS

Vacances (F. Muzeau – C. Lépine)

En 2018, le budget consacré au secteur « Vacances » a été de **460 607,45 €**

Propositions catalogues CAES : 205 342,52 € pour 432 séjours de 2 à 21 jours :

- 167 dans nos investissements (542 participants, 42,3 % de taux moyen de subvention).
- 176 chez des prestataires ou partenaires (735 participants, 55,5 % de taux moyen de subvention).
- 52 dans des résidences hôtelières (150 participants).
- 6 en week-end Thalasso (12 participants).

Subventions « a posteriori » : 201 984,47 €

- 711 séjours chez les prestataires agréés par le CAES (2 225 participants, 38,9 % de taux moyen de subvention).
- 148 bénéficiaires de subventions pour les activités sportives ou culturelles effectuées pendant les séjours subventionnés.
- 68 bénéficiaires pour la subvention des frais de transport vers notre investissement à Tenerife ou vers la Corse (séjours proposés par le CAES).

Amortissements : 53 280,46 € de 8 mobil-homes et de parts dans des Sociétés Civiles Immobilières correspondant à des semaines en multipropriétés et à des gîtes ou chambres en pension complète dans des Villages de Vacances du Tourisme Social (achat en 2018 de parts dans les centres de vacances : "La Balagne" à Calvi et Le lac marin à Soustons).

Jeunesse (C. Leste-Lasserre - K. Boulanouar)

En 2018 le budget du secteur est de 497 k€ soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 2017. L'augmentation est également répartie entre Jeunesse I et Jeunesse II, 8 % et 7 %. En Jeunesse II, le secteur a distribué 1 465 subventions périscolaires pour un budget de 163 813 € et 1 019 subventions pour les centres de loisirs pour un budget de 63 188 €. En Jeunesse I, les séjours que nous proposons (subventionnés entre 20 et 70 % et 35-85 % pour certains séjours) se sont taillés une grande part du budget, 194 326 € pour 491 subventions, tandis que les subventions a posteriori des séjours choisis par les parents (subventionnés entre 10 et 60 %) se sont élevées à 75 809 € pour 506 subventions.

Signalons que cette année 4 enfants handicapés ont été subventionnés pour un total de 2 366 € à un taux moyen de plus de 65 %.

Retraités (N. Lacaze)

En 2018, le nombre d'inscrits au fichier Retraités a atteint 1 248 personnes. Les activités proposées par le secteur sont : des conférences, les grandes expositions des musées parisiens, des spectacles : théâtre, concerts. Pour les sportifs, des randonnées pédestres, sous condition d'adhésion à la FFRP, sont organisées en Ile de France. Des sorties culturelles comme : l'Abbaye de Clairvaux et Essoyes, le château de Medan ont été proposées. Une sortie de 2 jours a permis la découverte de la ville de Nancy. De bons moments de convivialité avec le repas annuel de fin d'année qui a rassemblé 78 personnes ainsi que 46 pour la traditionnelle galette des rois. La randonnée en étoile dans le Cantal a réuni 28 participants. Et bien évidemment «les Retrouvailles», qui se sont déroulées à Ker Beuz (Bretagne) avec 55 participants. Cette activité phare du secteur, séjour détente et culturel regroupe pour une semaine, les agents de toute la France. Au total 56 activités ont occasionné 922 participations.

Loisirs-Culture (M.C. Guillemain – C. Goussé)

En 2018 le secteur Loisirs-Culture a poursuivi ses activités en proposant aux agents de nouveaux week-ends en France et à l'étranger et des places à l'Opéra qu'il a ouvert aux familles (45 participants). Il a poursuivi la subvention des festivals qui a presque doublé (136 agents). Une nouveauté en 2018 : la proposition des Pass Monuments qui a intéressé une cinquantaine de personnes.

Les week-ends à l'étranger à la découverte du patrimoine culturel et d'animations ont remporté un très vif succès pour lesquels nous avons dû faire des sélections : VIENNE en coup de cœur pour 40 participants,

BERLIN et les fêtes de la Lumière (30 participants), MALTE Capitale européenne en coup de cœur (38 participants).

Le week-end CLAS à Toulouse a aussi été très apprécié avec la découverte de la Cité de l'Espace (38 participants dont 5 enfants) ainsi que le week-end « famille » dans la Vienne avec la découverte de la « vallée des singes » (31 participants dont 11 enfants). En 2018, ce sont 422 agents et leur famille qui ont ainsi pu bénéficier du secteur Loisirs-Culture.

CLAS (N. Kaniewski)

L'importance des CLAS n'est plus à démontrer et les activités proposées sont de plus en plus diversifiées comme nous avons pu le vérifier dans les rapports d'activités des 28 CLAS. Le budget voté était en 2018 de 312 588 € (3^{ème} budget du CAES). L'année 2018 en chiffres pour les CLAS c'est : **3 700 participants actifs Inserm** (tous statuts confondus) et 16 948 participations, 389 participants retraités Inserm, 401 participants de personnel universitaire ou du CNRS et 284 participants extérieurs, soit pour ces 3 catégories de 2 496 participations et donc un total de **19 444 participations !**

Par ailleurs, l'implication des chercheurs dans les bureaux des CLAS est en constante augmentation. Enfin, le rapport des hommes/femmes, même s'il reste très important, tend à se réduire.

Sport-Adultes (F. Coulier)

L'objectif du Secteur Sports est de favoriser auprès des agents Inserm une pratique sportive régulière, source de santé et de bien-être, et de permettre des rencontres dans un contexte sportif.

Ces objectifs sont poursuivis grâce :

- À des activités, souvent de pleine nature, proposées par le CAES (env. 19 % du budget).
- À des subventions a posteriori (18 % du budget), réparties en subventions de stages ou séjours.
- À des subventions pour les frais d'inscription à des manifestations sportives, compétitives ou non (env. 8 % du budget).
- Avec le subventionnement des coupons « Sport ANCV » (env. 63 % du budget).

En 2018, 418 dossiers ont été traités (+2,5 % par rapport à 2017), pour 346 ouvrants-droits et 497 participants (+0,8 %), et un budget total de 49 652 €.

Parmi les 497 participants en 2018, 376 (75,6 %) n'avaient pas bénéficié du Secteur Sports en 2017, et 227 (45,7 %) sont des nouveaux bénéficiaires du Secteur depuis 2015.

Prêts-Solidarité (M. Fasseu)

Si les aléas de la vie vous mettent momentanément en difficulté financière, le CAES vous propose une aide sous :

- la forme de prêt « solidarité » (0 % d'intérêt)
- la forme d'une subvention exceptionnelle pour vous faciliter l'accès aux prestations proposées par le CAES.

En 2018, la commission a étudié 30 dossiers dont 24 acceptés pour la somme de 54 966,63 €. Nous avons étudié et accepté 7 dossiers pour des subventions exceptionnelles, pour la somme de 6 092,57 € ; 2 familles ont participé aux journées à la Mer proposées par l'association « Enpartance » (tourisme social) pour 134 €.

En 2018, de nouveaux dispositifs ont été mis en place en faveur des personnes en situation de handicap. Détails du dispositif sur le site web du CAES, Rubrique Solidarité, onglet Handicap.

Voyages (P. Robert)

Les voyages groupe du CAES proposaient pour l'année 2018 : les Iles Éoliennes, l'Iran et Bali (voyage à destination des familles) qui ont permis respectivement à 29, 23 et 53 personnes de découvrir ces destinations pour un coût moyen CAES de 726,71€ par voyageur (voyage et subvention du ralliement).

La subvention « voyage autonome » rencontre toujours un égal succès, même s'il est constaté une légère décline des demandes.

En 2018, 73 agents représentant 174 voyageurs ont bénéficié de la subvention voyage autonome pour un coût CAES moyen de 287,83 € / personne. Suite à l'augmentation votée en 2017 qui a porté le budget de 30 à 50 000 €, les subventions accordées en 2018 ont permis de toucher un public dont le taux de subvention est compris entre 37 et 60 %.

Communication (P. Ferrari)

La commission Communication est à l'interface entre les secteurs du CAES, l'administration de l'Inserm et les agents et retraités de l'Inserm. En particulier elle a diffusé :

- Le **bulletin annuel** en janvier.
- La **fiche subvention**, récapitulatif des règles de subvention, calcul de votre taux de subvention.
- Des **flashes mensuels** qui accompagnent votre feuille de salaire.
- Des **mails** tout au long de l'année selon l'actualité.
- Des informations via la **lettre Inserm hebdomadaire régionale**.
- Le **site WEB et son espace adhérent** en constante évolution (carte d'adhérent, codes partenaires, date de virement, historique etc...).
- Un **bilan d'activité en chiffre** diffusé lors de l'Assemblée Générale.
- Un **rapport des secteurs** diffusé lors de l'Assemblée Générale.
- Plusieurs **Lettres Info CLAS** par an.
- Le **guide des prestations sociales à l'Inserm (CAES + Bureau de Politique Sociale)**.
- Des **enquêtes** pour connaître vos besoins. Secteur Vacances en 2018.
- Un **quiz** « Tester vos connaissances du CAES » pour l'AG 2018.

Par ailleurs les membres du CNAS participent aux **journées des nouveaux entrants** et à la **formation « Départ à la retraite »**.

RAPPORT FINANCIER 2017

Les faits marquants qui ont eu potentiellement des répercussions sur le compte de résultats de 2018 sont :

- La subvention Inserm en hausse de +36 k€ soit 2 % par rapport à 2017
- **Des investissements :**
 - Acquisition de parts SCI La Balagne / Calvi pour 22 k€.
 - Acquisition de parts SCI Lac Marin / Soustons pour 4 k€.
- Signature d'un contrat de licence pour une plateforme de billetterie en ligne de 125 k€ pour une durée de 4 ans.
- Baisse de la trésorerie de 103 k€ (20 %).

Globalement, nous constatons une progression des demandes des subventions a posteriori dans les secteurs Vacances et Jeunesse. Pour les activités proposées par le CAES, la part financée par le CAES est plus importante que celle payée par les familles.

Des recettes en hausse par rapport à 2017

- Soit plus de 35 k€ de recettes dont 33 k€ provenant de la dotation de l'Inserm.

Les charges globales du CAES sont en augmentation de 15 k€ par rapport à 2017

- **Les charges en baisse** par rapport à 2017

Cette baisse touche surtout les charges administratives (soit -37 k€) suite au remboursement d'un trop payé de charges locatives (-15 k€) et d'une baisse de la masse salariale (-21 k€) par rapport à 2017.

Le secteur CLAS (-5 k€) malgré un budget voté de 312 k€, seulement 283 k€ ont été utilisés par les CLAS.

- **Les charges en hausse** par rapport à 2017 :
 - Secteur jeunesse 35 k€
 - Secteur voyage 4 k€
 - Secteur Loisirs culture 7 k€
 - Secteur Retraités pour 4 k€
 - La billetterie en ligne 6,5 k€
 - Amortissement 4 k€

Tableau analytique et comparatif des produits et des charges budgets 2017 et 2018

PRODUITS	BUDGET 2017 REALISÉ (€)	BUDGET 2018 REALISÉ (€)
Dotation Inserm	1 823 758	1 856 728
Subventions administratives	60 000	60 000
Subventions salaires mi-temps	14 766	14 766
Loyers locaux	169 300	172 000
Téléphones, affranchissements, Reprographie	22 000	22 000
Produits Financiers	1 242	1142
Remboursement chèques déjeuner	4 384	3137
TOTAL DES PRODUITS	2 095 450	2 129 773

CHARGES	BUDGET 2017 REALISÉ (€)	BUDGET 2018 REALISÉ (€)
Cotisations salariales	386 969	366 037
Charges administratives	131 921	136 417
Charges obligatoires (loyers...)	179 875	159 057
Total charges de fonctionnement	698 765	661 511
Budget CLAS	292 852	287 684
Jeunesse	460 745	496 183
Vacances	409 165	407 327
Amortissement et cession secteur Vacances	49 509	53 281
Voyages	120 782	124 972
Loisirs-Culture	48 090	55 342
Sport	51 181	49 622
Retraités	28 838	32 685
Séjours Solidarité	7 049	6 224
Billetterie CAES	2 644	1 730
Provision, Reprises prêts et irrécouvrables	-1 706	394
Billetterie Web		6 500
Total charges secteurs	1 469 149	1 521 944
TOTAL DES CHARGES	2 167 914	2 183 455

RESULTAT	BUDGET 2017 REALISÉ (€)	BUDGET 2018 REALISÉ (€)
TOTAL DES PRODUITS	2 095 450	2 129 773
TOTAL DES CHARGES	2 167 914	2 183 455
RESULTAT	-72 464	-53 682

Votes soumis à l'Assemblée Générale

3^{ème} vote : Affecter le déficit de 53 681,66 € de l'exercice 2018 à la réserve libre.

Cette réserve sera ainsi de 208 393,28 € au 31/12/2018.

4^{ème} vote : Maintenir pour 2018, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43 €.